CONDITIONS GÉNÉRALES

**Art. 1 Objet**

Les présentes conditions générales (ci-après, « Conditions Générales ») régulent l'accès à la plateforme informatique (ci-après, « B2Bid ») à travers laquelle BIAUTO GROUP SPA et ses sociétés affiliées organisent, gèrent et concluent des ventes aux enchères en ligne (ci-après, « Ventes aux enchères ») pour la vente de véhicules d'occasion, ainsi que la participation aux ventes aux enchères, leur déroulement et les procédures inhérentes et/ou consécutives à celles-ci. BIAUTO GROUP SPA n'est pas une maison de vente aux enchères et n'exerce pas d'activités de courtage, ni n'opère en tant que « commissaire-priseur » traditionnel. Par conséquent, la mise en place du canal de vente aux enchères en ligne par BIAUTO GROUP SPA sous la marque BUYCARS doit être considérée comme une activité liée à la vente normale, c'est-à-dire comme un point de rencontre sur Internet permettant aux vendeurs de voitures d'enchérir pour des véhicules sur le site www.123buycars.com à tout moment et de n'importe où en utilisant la procédure typique des maisons de vente aux enchères, à savoir les procédures dites « offre à la hausse » et « buy-now ».

**Art. 2 Accès à B2Bid**

2.1 Par dérogation à l'article 2.2 ci-dessous, l'accès à B2Bid est réservé aux professionnels qui après avoir reçu une invitation par e-mail, avoir dûment rempli le formulaire disponible sur le site www.123buycars.com, et avoir lu et accepté les Conditions générales, recevront par mail le nom d'utilisateur et le mot de passe, sauf refus de la part de BIAUTO GROUP SPA.

**2.2** Pour avoir accès à B2Bid les opérateurs visés à l'article 2.1 doivent

*A)* déclarer et garantir :

*i)* n'avoir aucune procédure judiciaire en cours et/ou aucun litige de quelque nature que ce soit avec BIAUTO GROUP SPA ;

*ii)* être titulaire de la TVA, autorisé à faire le commerce des voitures ;

*iii)* fournir des données en remplissant le formulaire visé à l'article 2.1 qui sont vraies et correctes ;

*B)* envoyer à l'adresse *mail*.... ou en remplissant le *formulaire*

*i)* une copie de l'inscription à la Chambre de Commerce (appelée aussi Kbis) ;

*ii)* unepièce d'identité valide du représentant légal.

**2.3** Chaque opérateur professionnel visé à l'article 2.1 qui a reçu le *nom d'utilisateur* et le *mot de passe* (« Utilisateur Enregistré ») est tenu de les garder confidentiels et de veiller à ce qu'ils ne puissent être utilisés par des tiers.

2.4 Si l'Utilisateur Enregistré soupçonne que des personnes non autorisées ont accédé à son nom d'utilisateur et/ou à son mot de passe, il doit en informer immédiatement BIAUTO GROUP SPA par tout moyen permettant de prouver la réception de cette notification. Jusqu'à la réception de cette notification par BIAUTO GROUP SPA l’Utilisateur Enregistré est responsable de toutes les opérations effectuées en son nom en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe reçus conformément à l'article 2.1.

**2.5** L'Utilisateur Enregistréest tenu de communiquer à BIAUTO GROUP SPA, dans les plus brefs délais, toute modification des données introduites dans le formulaire visé à l'article 2.1.

**2.6** BIAUTO GROUP SPA a le droit de suspendre à tout moment le comptede l'Utilisateur Enregistré l’empêchant d'accéder à B2Bid.

**2.7** L'Utilisateur Enregistré ne supporte aucun coût pour l'accès à B2Bid, ainsi que pour la participation aux Enchères.

**Art. 3 Objet et types de Ventes aux enchères**

3.1 Les Enchèresconcernent les véhicules que BIAUTO GROUP SPA spécifie à sa discrétion pour chaque Enchère (ci-après, sauf indication contraire, Enchères) :

*i)* le(s) véhicule(s) soumis à la vente aux Enchères ;

*ii)* la date et l'heure de début de la Vente aux Enchères ;

*iii)* la date et l'heure de la fin de la Vente aux Enchères ;

*iv)* toutes les autres données nécessaires ou jugées appropriées pour la conduite de la Vente aux Enchères et toutes les pièces jointes.

3.2 BIAUTO GROUP SPA propose, via B2BID, deux types d'enchères : Enchères à la hausse et Buy Now - Achetez maintenant.

**3.3 Dans les** Enchères à la hausse les véhicules proposés ont un prix de vente minimum (« Prix de réserve ») visible ou visualisable par des feux de signalisation, à la discrétion de BIAUTO GROUP SPA

L'Utilisateur Enregistré peut faire une offre. Si cette offre est dépassée par celle d'un autre Utilisateur Enregistré, il sera possible d'effectuer une nouvelle relance. En cas d'enchère faite lors de la dernière minute, la durée de l’Enchère initialement fixée par BIAUTO GROUP SPA sera prolongée de deux minutes et ainsi de suite, à condition que la dernière enchère ait été faite dans la minute qui suit la clôture de l’ENCHÈRE telle que modifiée par les relances précédentes.

Si l’Enchère à la hausse n'atteint pas le Prix de réserve, elle se terminera sans l'attribution du ou des véhicules.

**3.4** Dans Buy now - Acheter maintenant, les véhicules indiqués par BIAUTO GROUP SPA sont offerts pour un temps limité à un prix fixe. L'Utilisateur Enregistré qui offrira en premier le prix fixé par BIAUTO GROUP SPA pour les véhicules les gagnera.

**3.5** L'Utilisateur Enregistré reconnaît et accepte que B2Bid ne permet pas l'affichage de l'identité des autres participants.

3.6 L'Utilisateur Enregistré reconnaît et accepte que pendant toute la durée des Enchères, des phases préparatoires jusqu'à leur clôture, et aux fins de l'adjudication et de son éventuelle annulation, l'heure officielle et le temps écoulé seront uniquement ceux affichés sur le site www.nomecliente.it, c'est-à-dire l'heure du serveur, et non ceux de la machine avec laquelle il opère.

**Art. 4 Méthodes de réalisation de la Vente aux Enchères**

**4.1** La Vente aux Enchères a lieu en ligne, au moyen d’internet, par l'insertion d’offres à la hausse jusqu'à sa clôture décrétée conformément aux modalités établies par les Conditions Générales.

**4.2** L'Utilisateur Enregistré peut enchérir à un prix non inférieur au prix minimum indiqué à l'avance par BIAUTO GROUP SPA et ainsi de suite jusqu'à la conclusion.

**4.3** La Vente aux Enchères est conclue lorsque, à la fin du temps imparti, il n'y a plus d'enchères, sans préjudice de l'article 3.3.

**4.4** À une minute de la fin, le temps restant est mis en évidence par le système et chaque relance éventuelle ajoute deux minutes supplémentaires au temps restant, jusqu'à épuisement des minutes ainsi ajoutées.

**4.5** La durée est indiquée lors de l'activation par BIAUTO GROUP SPA

**Art. 5 Modification de la durée des Ventes aux Enchères, annulation éventuelle et exclusion des ventes aux enchères.**

**5.1** Le début des Ventes aux Enchères et leur durée peuvent être modifiés par BIAUTO GROUP SPA jusqu'à ce qu'elles aient commencé.

**5.2** Les Ventes aux Enchères peuvent être annulées à tout moment par BIAUTO GROUP SPA non seulement en cas de défaillance technique ou de mauvais fonctionnement de l'équipement informatique et/ou de la connexion au réseau Internet/téléphonique et/ou de l'enregistrement de l'Utilisateur Enregistré et du système qui peuvent affecter leur bon fonctionnement sans encourir aucune responsabilité.

Toute annulation est notifiée par l'affichage d'un message sur le site www.nomecliente.it.

5.3 BIAUTO GROUP SPA se réserve le droit d'exclure des Ventes aux Enchères les personnes qui ne respectent pas les obligations prévues dans les Conditions générales et de communiquer cette décision par les moyens qu'elle juge les plus appropriés.

**Art. 6 Attribution et vente**

**6.1** L'attribution sera communiquée par BIAUTO GROUP SPA après la clôture de la Vente aux Enchères et, dans tous les cas, après les vérifications techniques nécessaires. BIAUTO GROUP SPA peut visualiser toutes les offres et suite à cette visualisation, attribuera le(s) véhicule(s) à :

*i) L’*Utilisateur Enregistré qui aura enchéri le prix le plus élevé supérieur au Prix de réserve, en cas d’Enchère de Relance ;

*ii)* L’Utilisateur Enregistré qui confirme d'abord le prix indiqué par BIAUTO GROUP SPA, en cas de Buy Now - Achat immédiat.

**6.2** BIAUTO GROUP SPA enverra un e-mail confirmant la vente à l'adjudicataire. À cet e-mail seront joints :

* les instructions et les modalités de paiement ;
* une copie du contrat de vente indiquant l'emplacement du ou des véhicules concernés.
* extrait des Conditions générales.

**Art. 7 Paiement du prix - Frais - Conclusion de la vente en cas d'acheteur étranger**

7.1 L'adjudicataire d'un ou plusieurs véhicules paie le prix d'achat, majoré de la TVA le cas échéant.

**7.2** Les paiements sont effectués dans la devise utilisée sur le site [www.123buycars.com](http://www.trivellatoaste.it), c'est-à-dire en euros.

**7.3** Le paiement est effectué - par virement bancaire sur le compte bancaire indiqué dans l’e*-*mail visé à l'article 6.2 - dans les 48 (quarante-huit) heures suivant sa réception.

**7.4** En cas de non-paiement dans le délai prévu à l'article 7.3 ci-dessus, BIAUTO GROUP SPA se réserve le droit d'entreprendre toute action légale qu'elle juge appropriée afin de faire valoir sa créance**.**

**7.5** BIAUTO GROUP SPA se réserve la propriété du/des véhicule(s) jusqu'au paiement intégral du solde, y compris la TVA (le cas échéant), sans préjudice du transfert immédiat des risques à la livraison conformément à l'article 1523 du Code civil italien.

**7.6** Les frais de transfert de propriété sont à la charge exclusive de l'adjudicataire, qui les acquitte selon les modalités prévues dans le contrat visé à l'article 6.2.

**7.7** Dans le cas où l'adjudicataire est étranger (hors du territoire italien), les frais d'annulation de l'exportation du véhicule sont à considérer entièrement à sa charge et l'exécution de la vente est réputée subordonnée à l'accomplissement des procédures à la réception de la documentation requise pour les transactions intracommunautaires ou extracommunautaires, selon le cas.

**Art. 8 Retrait des véhicules - Stockage et frais de stockage - Réclamations**

**8.1** Chaque véhicule acheté doit être enlevé au plus tard 5 (cinq) jours ouvrables après le paiement du prix tel que prévu à l'article 7. Seul l'enlèvement du véhicule est autorisé, aucune autre forme de livraison n'est possible ; les frais de transport éventuels sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

**8.2 À** l'expiration du délai visé à l'article 8.1, l'adjudicataire devra payer à BIAUTO GROUP SPA les frais de stockage et d'entreposage quantifiés à 20,00 € (vingt/00) par jour.

**8.3** Au moment de l'enlèvement au lieu indiqué dans la confirmation par e-mailvisée à l'art. 6.2, l'adjudicataire ou son délégué doit se présenter avec une copie du contrat signé. L'adjudicataire est tenu de vérifier l'état de la voiture au moment de l'enlèvement ; en cas d'enlèvement incontesté, aucune autre réclamation pour des défauts ou des vices sur la voiture ne peut être faite.

**8.4** En cas de constatation d'un dommage ou d'un défaut non spécifié dans la description du véhicule ou le rapport de sinistre ou non clairement visible sur les photos fournies, une réclamation peut être effectuée conformément à la procédure prévue à **l'Annexe 1**.

**Art. 9 Clause de résiliation expresse**

**9.1** En cas d'écarts de kilométrage avec une tolérance de 10 % et/ou d'écarts dans la description ou l'équipement du véhicule pouvant affecter la valeur totale du véhicule de plus de 10 %, l'adjudicataire a le droit de faire résilier le contrat conformémentà l'article 1456 du Code civil.

**9.2.** Si l'adjudicataire entend faire usage de la clause de résiliation expresse prévue à l'article 9.1, il devra en informer BIAUTO GROUP SPA exclusivement par lettre recommandée avec accusé de réception, à envoyer au plus tard 3 (trois) jours naturels consécutifs à compter de la livraison de la voiture. À l'expiration de ce délai, en l'absence d'un tel préavis, la présente clause de résiliation expresse ne sera plus opposable.

**Art. 10 Obligations et garanties de l’Utilisateur Enregistré**

**10.1** L'Utilisateur Enregistré doit se conformer aux procédures et remplir toutes les obligations énoncées dans les Conditions Générales, ainsi que se comporter conformément aux principes d'équité et de bonne foi.

**10.2** L'Utilisateur Enregistré s'engage à prendre toutes les précautions et mesures techniques pour protéger la sécurité des données et des informations commerciales échangées lors des Ventes aux Enchères et pour empêcher l'accès à B2bid par des tiers non autorisés.

**10.3** Nonobstant la liberté de participer ou non aux Ventes aux Enchères jusqu'à ce qu'elles aient commencé et d'enchérir librement pendant le processus d'enchère, les Utilisateurs Enregistrés s'engagent à maintenir ferme leur dernière offre pendant toute sa durée, y compris la période nécessaire à l'attribution et à la conclusion du contrat et en tout cas jusqu'à la date limite indiquée par BIAUTO GROUP SPA.

**10.4** L’adjudicataire retenu s'engage à conclure le contrat avec BIAUTO GROUP SPA dans le délai convenu.

**10.5** L'Utilisateur Enregistré s'engage à :

*i)* fournir une description véridique de son objet social ;

*ii)* ne pas perturber le bon déroulement des Ventes aux Enchères par des comportements ou des pratiques anticoncurrentiels ou préjudiciables aux lois, règlements, usages ou droits des tiers, tels que, et sans s’y limiter, la fixation des prix et autres conditions convenus avec d'autres au détriment d'autrui ;

*iii)* payer le montant dû en vertu de l'article 7.

**10.6** L'Utilisateur Enregistré renonce par la présente à toute réclamation, quelle qu'elle soit pour les prétendus dommages subis et/ou les coûts encourus du fait de la non-participation aux Ventes aux Enchères et/ou du fait de ne pas se voir attribuer le(s) véhicule(s) proposé(s) dans ces enchères.

**Art. 11 Traitement des données personnelles**

En accédant à B2BID, l'Utilisateur Enregistré autorise BIAUTO GROUP SPA à traiter les données personnelles, sous réserve de l'acceptation de la Politique de confidentialité ([123buycars.com/privacy-policy](https://www.123buycars.com/privacy-policy)).

**Art. 12 Modifications des Conditions générales**

**12.1** Toute modification des Conditions Générales sera publiée dans l'espace réservé aux utilisateurs enregistrés sur le site www.123buycars.com.

Dans tous les cas, il appartiendra à BIAUTO GROUP SPA de communiquer les modifications éventuelles par les moyens jugés les plus appropriés. Ces dernières, une fois communiquées, seront considérées comme tacitement acceptées si BIAUTO GROUP SPA ne reçoit pas, dans les 72 (soixante-douze) heures à compter de l'envoi de leur communication, une manifestation non équivoque de la volonté de ne pas les accepter de la part de l’Utilisateur Enregistré. En l'absence de toute indication contraire et, dans tous les cas, l'utilisation continue de l'ID utilisateur (nom d'utilisateur et mot de passe) par l’Utilisateur Enregistré sera considérée comme une acceptation inconditionnelle des Conditions générales telles que modifiées par BIAUTO GROUP SPA.

**12.2** L'acceptation des modifications par l'Utilisateur Enregistré ne sera pas partielle et sera considérée comme se référant intégralement à la ou aux modifications apportées. BIAUTO GROUP SPA se réserve le droit de révoquer l'utilisation de l'ID utilisateur (*I*) de l’Utilisateur Enregistré qui déclare ne pas accepter une seule des modifications des Conditions Générales.

**Art. 13 Droit applicable — Tribunal exclusif**

**13.1** Les relations contractuelles prévues par les Conditions Générales sont régies exclusivement par le droit italien.

**13.2** Tout litige sera soumis exclusivement au Tribunal de Turin

BIAUTO GROUP SPA L’Utilisateur Enregistré

En vertu et aux fins des articles 1341 et 1342 du Code civil italien, les Utilisateurs Enregistrés déclarent approuver expressément et par écrit les articles suivants :

- Droit applicable — Tribunal exclusif  : articles 13.1 et 13.2

Utilisateur Enregistré

ANNEXE 1

**Procédure de réclamation**

**Dommages corporels et mécaniques**

* 1. **Définition**

Tout dommage au véhicule (intérieur/extérieur) ou tout dommage mécanique non spécifié dans la description du véhicule ou le rapport de dommages ou non clairement visible sur les photos fournies par BIAUTO GROUP peut faire l'objet d'une réclamation.

**Limitations**

Sont des motifs d'exclusion de réclamation :

1. **km du véhicule :** Le kilométrage maximum d'un véhicule pour lequel une réclamation peut être faite est de **200 000** km ;
2. **Valeur du véhicule :** Les réclamations ne sont acceptées que pour les véhicules dont la valeur est supérieure à **3 000 €** (enchère gagnante, TVA incluse) ;
3. **Valeur de la réclamation :** Aucune demande de remboursement ne sera acceptée pour des montants inférieurs à **300 € ;**
4. **Véhicules retirés tardivement :** Sur les véhicules retirés tardivement (plus de 14 jours ouvrables après l'autorisation officielle de reprise par BIAUTO GROUP) ;
5. **Véhicules pour la casse**: Sur les véhicules qui ne roulent plus et à mettre à la casse : « Voitures accidentées » ou « Voitures à mettre à la casse ».

BIAUTO GROUP n'accepte pas les réclamations relatives à la qualité des réparations/restaurations effectuées précédemment sur le véhicule (notamment en ce qui concerne la peinture de la carrosserie du véhicule : épaisseur de la peinture).

* 1. **Délais de dépôt d'une réclamation**

Le délai maximal pour déposer une réclamation est de 3 jours ouvrables à compter de la date de collecte ou de livraison. Toute réclamation déposée après l'expiration de ce délai ne sera pas prise en compte.

**1.4 Procédure**

En cas d'enlèvement par un transporteur routier, le client ou son chauffeur doit mentionner le dommage/défaut soit au moment de l'enlèvement (visé par un employé autorisé du lieu d'enlèvement), soit au moment de la livraison.

Pour les dommages techniques, un rapport de diagnostic externe est obligatoire. L'acheteur doit notifier par e-mail, à customer@123buycars.com, tout dommage constaté ou tout accessoire manquant, en joignant un devis détaillé au format ANIA comprenant les numéros de pièces et les photos des dommages, ainsi que le bon de livraison (qui doit contenir un constat des dommages contestés, lequel doit être apposé lors de la prise en charge de la voiture).

* 1. **Preuves supplémentaires de dommages à la carrosserie**

Photo ou vidéo : Toute documentation photographique ou vidéo irréfutable démontrant ou illustrant les défauts doit être incluse comme preuve à l'appui de la réclamation.

Rapport externe :

• À l'appui de sa réclamation, l’auteur de la réclamation peut fournir des rapports de diagnostic officiels ou des rapports externes comprenant une description standard fournie par le garage officiel ou le concessionnaire agréé.

• Les numéros d'identification et les prix des pièces de rechange requises doivent être inclus dans cette documentation.

• Toute la documentation externe doit nous parvenir dans un délai d'une semaine après le dépôt de la réclamation. BIAUTO GROUP n'accorde aucun remboursement pour les frais d'acquisition de la documentation de preuves supplémentaires.

Inspection supplémentaire

• BIAUTO GROUP est également autorisé à désigner un assesseur ou un centre d'audit externe (par exemple Dekra) pour inspecter le véhicule en vue d'une seconde opinion. Dans ce cas, il n'est pas permis d'apporter des modifications à la voiture avant que l'entreprise externe ne l'ait contrôlée.